

COMMUNIQUE DE PRESSE: MISE A JOUR SUR KINSEVERE

18 Octobre 2022

MMG Limited a publié une mise à jour le 13 octobre indiquant que depuis le 16 septembre 2022, sa concession minière de Nambulwa, en République Démocratique du Congo (RDC), a été occupée par des forces armées qui ont affirmé que la société minière publique Gécamines avait signé un contrat de recherche pour la zone avec un tiers bien que MMG a un intérêt enregistré sur le bail. Les employés et sous-traitants de MMG ont été évacués du site le 23 septembre 2022. Avec le soutien des autorités locales, les agents de MMG ont pu retourner sur le site et poursuivre les travaux à partir du 28 septembre 2022, mais les forces armées restent présentes sur le site.

Ces actions font suite à des divulgations antérieures de la Société concernant l'état des travaux sur sa concession Sokoroshe II. Le 1er juillet 2022, le personnel de MMG effectuant des travaux sur le bail de Sokoroshe II a été expulsé par les forces armées qui ont affirmé que la Gécamines avait signé deux contrats de recherche pour la zone avec des tiers. MMG continue de se voir refuser l'accès à la concession de Sokoroshe II. MMG a également appris récemment que de tiers avait commencé des travaux de pré-décapage sur le site, ce qui contrevient à la loi de la RDC. MMG détient des contrats miniers existants avec la Gécamines, à la fois pour Sokoroshe II et Nambulwa, dûment enregistrés auprès du cadastre minier.

Les Opérations de Kinsevere ont l'intention d'exploiter à la fois Sokoroshe II et Nambulwa dans le cadre du Projet d'Expansion de Kinsevere. MMG continue d'adresser des demandes formelles à la fois à la Gécamines et au Ministère des Mines de la RDC pour que la Gécamines retire les nouveaux accords avec les tiers et retire les forces armées et les tiers des sites afin que MMG puisse poursuivre ses travaux. La Gécamines a prétendu suspendre ou alléguer la violation des accords détenus par MMG sur les sites de Sokoroshe II, Nambulwa et Mwepu que MMG conteste.

La Société a décidé de prendre toutes les mesures nécessaires pour défendre ses droits légaux contre ces actions de la Gécamines et a l'intention d'engager un arbitrage international à la Chambre de Commerce Internationale à Paris et à Genève.

MMG reste déterminé à achever le Projet d'Expansion de Kinsevere qui devrait prolonger la durée de vie de l'exploitation existante de Kinsevere d'au moins 13 ans à partir de 2022. La mine de Kinsevere, détenue et exploitée par MMG depuis 2012, s'est engagée à favoriser l'emploi local et à apporter une contribution positive et continue à ses communautés locales et plus globalement à la RDC.

FIN.

RENSEIGNEMENTS DES INVESTISSEURS ET DES MÉDIAS

Média

Andrea Atell
Responsable des Affaires Corporatives
T +61 3 9288 0758
CorporateAffairs@mmg.com

Investisseurs

Brent Walsh
Responsable du Développement
Corporatif et des Relations avec les
Investisseurs
T +61 3 928 44170
InvestorRelations@mmg.com

Langue Chinoise

Sandra Guan
Directeur Général des Relations avec les
Parties Prenantes
ChinaRelations@mmg.com